CHIMIE ENERGIE
CENTRE VAL DE LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 16 aout 2016

Leguay Emballages : les masques tombent !

Le 22 juillet 2016, la Direction et la CFDT ont signé un procès-verbal de désaccord concernant les négociations annuelles obligatoires de 2016.

En signant ce document, la direction reconnait enfin, au su et au vu de tous le chantage odieux qu'elle exerçait insidieusement sur la CFDT en conditionnant l'augmentation des salaires à la signature d'un nouvel accord sur le temps de travail.

Son intention était clairement de faire ainsi disparaitre le principal fondement juridique de l'action juridique en cours sur la partie « temps de travail ».

Elle voulait « troquer » l'abandon de toutes les actions en justice contre une augmentation de salaire de 0.7% en septembre 2016 puis 0.7% en janvier 2017.

Ceci aurait représenté, pour un salarié touchant 1500,00€, une augmentation de 42€ pour tout 2016. De plus, il est fort à parier que les NAO 2017 se seraient limitées aux seuls 0,7% attribués en janvier au titre de 2016.

La CFDT était prête à négocier une sortie par le haut mais face au mépris et à la provocation, après avoir consulté ses structures, ses adhérents et recueilli l'avis des salarié, elle a décidé de ne pas céder et de poursuivre.

Par la rédaction du PV de désaccord la direction a également montré à tous les salariés qu'elle n'avait aucune intention de reconnaitre leur travail et leur engagement en augmentant leur pouvoir d'achat.

Alors que la Loi l'autorise à augmenter de façon unilatérale les salaires en cas d'échec des négociations, elle décide de ne rien accorder. Preuve s'il en était besoin qu'elle continue de prendre en otage les salariés dans son combat contre la juste application du droit.

Le dernier espoir de la CFDT et des salariés de sortir de cette relation archaïque avec la Direction locale (basée sur la testostérone et les positions de principe) et que la Direction du groupe prennent ses responsabilités et fasse passer l'intérêt général avant les logiques de posture.

C'est le sens de la demande de rendez-vous adressé à la Direction du Groupe et restée sans réponse à ce jour.

Contacts : Emmanuel PAJOT — Délégué Syndical CFDT — 06 84 41 75 82
Nathalie DUMAIS-LEGRAND — Secrétaire Général Adjoint du Syndicat CFDT — 06 67 88 59 16

Caoutchouc • Chimie • Électricité-gaz • Papier-carton • Pétrole • Pharmacie • Plasturgie • Verre

Syndicat CFDT Chimie Energie Centre Val De Loire - Maison des Syndicats 35-37 Avenue de l'Europe 41000 BLOIS ☎ : 02.54.43.76.76

Site : **http://scecfdtcvdl.fr** – E-mail : **syndicat@scecfdtcvdl.fr**